
COMPTE RENDU

Alain Piveteau, Eric Rougier, Dalila Nicet-Chenaf (dir.), *Émergences capitalistes aux Suds*, Karthala, Paris, 2013, 350 p.

Dans cet ouvrage collectif, A. Piveteau, E. Rougier et D. Nicet-Chenaf regroupent quatorze contributions en quatre parties dont le dénominateur commun est la volonté d'éclairer le concept « d'émergence ». Ce fil conducteur assure une relative homogénéité à la lecture, ce qui n'est pas toujours le cas dans ce type d'ouvrage. Les différents angles d'approche (économique, social, géographique, politique...), les échelles spatiales retenues (macro et micro) et la multiplicité des cas d'études illustrent in fine la diversité des modèles d'émergence dans les pays du Sud.

Une clé possible de lecture de cet ouvrage est de considérer que ces « émergences » ont en commun une intégration croissante à l'économie mondiale. Sur le seul plan des échanges, Michalopoulos et Ng (2013) montrent que les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) ont vu leur part dans le commerce mondial passer de 3,7 % à 16,3 % entre 1980 et 2010, quand, dans le même temps, les pays en développement dans leur ensemble (à l'exclusion de la Chine et de l'Inde) voyaient cette part stagner à moins de 30 %. En parallèle, l'OCDE (2010) prévoit que le club des « E7 », les sept plus grandes économies émergentes (BRIC, Indonésie, Mexique, Turquie) dépasseront le G7 dès 2017 en termes de PIB PPA.

Sur ce plan, l'ouvrage permet de battre en brèche un certain nombre d'idées reçues sur la mondialisation, dont deux peuvent être ici particulièrement relevées.

En premier lieu, la mondialisation n'est pas un phénomène homogène : les processus d'émergence actuels, déjà très différents de ceux connus par les pays développés au XIXe siècle, sont peut-être aussi nombreux que les pays qui les expérimentent, et en tout cas ne résultent pas d'un modèle d'ouverture économique unique ; l'émergence, bien que liée à la mondialisation, n'est pas un phénomène « global », elle est au contraire spatialement circonscrite et souvent génératrice d'inégalités.

En second lieu, la mondialisation ne remet pas en cause la capacité d'action des États : les différents chapitres de l'ouvrage soulignent la nécessité de politiques publiques adaptées, à la fois dans la première phase de l'émergence pour réussir l'intégration à l'économie mondiale, et dans une deuxième phase pour sortir du « piège » des pays à revenus intermédiaires.

Les « émergences » comme illustration d'une mondialisation hétérogène

Les modèles d'émergence présentent aujourd'hui des trajectoires variées en fonction des pays. Comme le notent A. Piveteau et E. Rougier en introduction, « les émergences capitalistes... sont le résultat provisoire d'une contribution inédite et originale des pays du Sud à la dynamique mondiale du capitalisme ».

L'insertion des émergents dans l'économie mondiale ne résulte pas du calque d'un modèle ultra-libéral unique : « les pays qui ont le plus bénéficié de la mondialisation sont ceux qui ont le moins respecté ses règles et ont mis en place des combinaisons originales d'éléments orthodoxes et d'hérésies locales, c'est-à-dire des variations locales d'expérimentations institutionnelles ».

J. Vercueil revient notamment sur les politiques d'ouverture des BRIC. Alors que la Russie expérimente les errements de la « thérapie de choc » dans les années 1990, le Brésil, l'Inde et bien sûr la Chine adoptent des stratégies d'ouverture plus progressives et plus prudentes qui combinent souvent libéralisation des échanges et protectionnisme. Il aura ainsi fallu 17 ans à la Chine pour conclure son adhésion à l'OMC. En 2010, le niveau moyen de protection tarifaire appliqué par les BRIC est encore le double de celui de l'Union européenne. L'auteur revient également sur d'autres idées reçues, en montrant notamment que l'émergence n'est pas forcément le signe d'un excédent de la balance commerciale (l'Inde et le Brésil s'étant par exemple accommodés d'un déficit courant durable grâce à des flux importants d'investissements directs ou de portefeuille) ou d'une sous-évaluation réelle du taux de change (la Roupie indienne, le Real brésilien ou le Rouble russe ayant plutôt connu une appréciation réelle dans les années 2000).

L. Hasenclever et J. Paranhos proposent également une différenciation des émergents en termes de capacité technologique, à partir d'indicateurs « d'entrée et de sortie » de l'innovation.

P. Hugon, D. Nicet-Chenaf et E. Rougier utilisent le prisme de la crise de 2008-2009 comme révélateur des forces et faiblesses respectives des économies émergentes en fonction notamment de leur degré d'intégration à la mondialisation financière et commerciale. Ainsi, les pays émergents d'Europe vont connaître de fortes turbulences financières du fait de leurs importants liens bancaires avec les pays d'Europe occidentale, alors que les émergents d'Asie seront peu affectés par le canal financier du fait de politiques financières plus prudentes. La transmission de la crise par le canal commercial a davantage impacté l'Amérique du Sud, dont une grande partie des dynamiques de croissance trouvent leurs origines dans celles de l'économie américaine et de l'environnement global, tandis qu'en Asie la plupart des pays réussissent à conserver des rythmes de croissance élevés, en s'appuyant notamment sur des facteurs internes et des coopérations régionales leur permettant de réduire leur dépendance au système global. Les auteurs proposent une typologie des émergents en quatre groupes traduisant des vulnérabilités différentes face à la crise : les grands émergents compétitifs (Chine, Brésil), les pays en voie d'émergence et peu compétitifs, les pays rentiers (Russie...), les petits émergents extravertis faiblement diversifiés et compétitifs (Maroc, Philippines). On peut renvoyer sur ces questions le lecteur à l'ouvrage de Hugon et Salama (2010) dont un compte rendu a été donné dans le n° 31-2010 de *Région et Développement*.

Loin d'être homogène, selon A. Piveteau et E. Rougier, « l'émergence se présente très souvent comme un phénomène partiel, spatialement circonscrit et inégalitaire », posant la question de la soutenabilité sociale de l'essor économique.

L'émergence impacte l'emploi et les marchés du travail. C.A. Vega analyse en détail l'expansion des activités informelles au Mexique, et à Mexico en par-

ticulier. L'ouverture économique s'est traduite par de nouvelles formes d'articulation d'un ensemble de micro-activités urbaines avec le marché national et mondial. Dans l'alimentation ou le textile par exemple, les petits ateliers de production ont été frappés par le poids croissant des grands groupes agroalimentaires nationaux ou par la concurrence étrangère, tandis que proliféraient les petits commerces informels distribuant à faible coût des produits importés. Ce poids très important du secteur informel est également souligné par J.C. Verez dans le chapitre consacré à la Turquie. Il affecte les entreprises formelles et ne permet pas de stabiliser l'assiette fiscale nécessaire à la constitution d'un levier durable de croissance.

De manière plus générale, si l'émergence, avec ses phases de croissance rapide, tend à élever le niveau de vie moyen et à réduire la pauvreté, elle génère également des inégalités croissantes au sein des pays. Comme le note J. Ruet à propos de l'Inde et de la Chine, l'intégration de l'Asie dans le système productif mondial a conduit à un rattrapage en termes de PIB/habitant. Les différences entre monde développé et monde émergent sont traduites par un « écart », exprimé en parité moyenne de pouvoir d'achat, qui se résorbe, « mais des phénomènes « dé-moyennisés », territorialisés, apparaissent pour déplacer les inégalités ».

A l'Ile Maurice, K. Koot souligne la fragmentation sociale et les tendances au ré-appauvrissement, avec une forte composante spatiale : dans les régions côtières se développent les zones résidentielles des « gagnants » de la mondialisation, alors que la pauvreté réapparaît ou s'aggrave dans les régions rurales. Au Brésil, la mondialisation a accentué la concurrence entre territoires pour attirer les investissements. La région du Nordeste, plus particulièrement étudiée dans ce chapitre par J. Filho, M.C. Pereira de Melo et Y.A. Fauré, n'a pas su tirer parti de l'ouverture des années 1990 et 2000. Les incitations fiscales pour attirer les investissements n'ont pas suffi, en l'absence de modèle industriel probant, à induire des avantages structurels permettant de placer la région sur une nouvelle trajectoire de développement. En Chine, C. Bonnefond note que le modèle de croissance spatialement déséquilibré suivi à la fin des années 1980 a favorisé les provinces côtières (qui comptent par exemple pour plus de 90 % des exportations et des investissements étrangers du pays) sans que de véritables effets de diffusion se soient encore manifestés vers l'intérieur du pays. Le coefficient de Gini est ainsi passé de 0.28 en 1981 à 0.447 en 2004. Au-delà de la contribution de l'auteur, on peut ajouter que des articles récents montrent un virage depuis, et qu'un certain processus de diffusion économique inter et inter-provinciale s'est mis en place.

Les « émergences » et le renforcement du rôle des politiques publiques dans la mondialisation

Plutôt que de signer la fin de « l'Etat-nation », la mondialisation redéfinit avant tout ses contours, et, de manière apparemment paradoxale, tend plutôt à renforcer le besoin de politiques adaptées face à de nouvelles contraintes pour réussir l'émergence et l'intégration à l'économie mondiale.

Dans une comparaison entre les trajectoires du Mexique, de l'Argentine et du Brésil, I. Bizberg et B. Théret développent l'idée que la réussite du Brésil « est due à une conformation particulière de son système sociopolitique qui lui a

permis de préserver puis capitaliser les acquis de son industrialisation passée. A la différence du reste de l'Amérique latine, le Brésil a pu et su résister à une imposition pure et simple du modèle économique néolibéral qui impliquait [...] la destruction des instruments d'intervention de l'Etat dans l'économie ».

Le cas du Vietnam, présenté par J-R. Chaponnière et J-P. Cling, montre comment la réactivité de la politique économique a permis au pays, au-delà d'aspects plus structurels, d'être peu affecté par la crise de 2008-2009 : programme d'austérité pour réduire le déficit commercial, baisse des taux d'intérêts, politiques de relance au travers de baisses d'impôt et de financement d'investissements productifs...). A plus long terme, l'Etat impulse, avec l'aide de capitaux étrangers, une diversification progressive vers des industries de biens intermédiaires ou entrants dans la division verticale du travail à l'échelle de la région asiatique. Ce chapitre illustre bien également les nouvelles contraintes liées à la mondialisation et plus particulièrement à l'adhésion du pays à l'OMC en 2007, avec l'interdiction des subventions à l'exportation de produits industriels imposant un changement de régime des zones franches, l'accélération du processus de privatisation des entreprises publiques, la nécessité de gérer de forts afflux de capitaux, etc.

Dans la même veine, L. Hasenclever et J. Paranhos analysent les performances du Brésil et de l'Inde dans le secteur pharmaceutique en montrant comment leurs trajectoires respectives ont été influencées par les politiques industrielles et technologiques adoptées par ces deux pays, notamment suite à l'approbation de l'Accord de 1994 sur les Aspects des Droits de Propriété Intellectuelle (ADPIC). La libéralisation (trop) rapide du Brésil conjuguée à une faiblesse de la politique industrielle a eu des effets délétères sur sa balance commerciale pharmaceutique. A l'inverse, la libéralisation plus prudente de l'Inde et sa politique technologique active dans les années 1990 lui ont permis de doubler son marché pharmaceutique entre 1996 et 2006. En Inde toujours, L. Kennedy, K. Robin et D. Zamuner mettent en avant le rôle décisif des politiques économiques infranationales dans les trajectoires de développement de quatre Etats indiens : croissance rapide basée sur l'exploitation de fortes ressources naturelles dans l'Orissa mais où perdurent encore de fortes disparités géographiques et sociales ; Le Kerala bien doté en infrastructures physiques et sociales mais ne parvenant pas à attirer suffisamment les investisseurs du fait de discontinuités dans les politiques industrielles ; révolution verte et forte croissance industrielle dans l'Haryana qui met l'accent sur le développement des infrastructures au moyen de partenariats avec le secteur privé ; orientation de l'investissement vers les secteurs dynamiques de l'économie mondiale dans l'Andhra Pradesh.

Le rôle de l'Etat s'avère également fondamental dans ce qu'on pourrait appeler la « deuxième étape » de l'émergence. Pour schématiser, les pays ayant réussi la première phase d'insertion à l'économie mondiale, souvent sur la base d'une forte compétitivité-prix, doivent ensuite consolider en l'espace d'une ou deux générations leur modèle de développement. Le chapitre de K. Koop sur l'Ile Maurice montre que seulement dix ans après son essor dans les années 1980, la hausse de salaires avait déjà mis à mal la compétitivité des produits manufacturiers mauriciens, et le chômage a ré-augmenté depuis 1991, passant de 2,3 % à 8,5 % en 2007. Plus largement, l'OCDE (2010) note qu'« une nou-

velle géographie de la croissance mondiale... fait apparaître l'hétérogénéité du Sud : certains pays en développement commencent à rattraper le niveau de vie des pays riches, tandis que d'autres s'efforcent de percer le « plafond de verre » du revenu intermédiaire et que d'autres encore continuent de souffrir de l'extrême pauvreté ».

Ces réformes de « seconde génération » sont complexes car politiquement difficiles : réforme des finances publiques, restructuration/privatisation des entreprises d'Etat, réforme du droit du travail, réformes et transparence des institutions...

Sur le plan productif, la montée en gamme est fondamentale. Au Vietnam, l'Etat, avec l'aide de capitaux étrangers, impulse de grands projets pour développer une industrie de biens intermédiaires (acier, pétrochimie, électronique...) pour diversifier ses exportations manufacturières qui reposent essentiellement sur le textile-habillement. A Maurice, la diversification s'oriente davantage vers des investissements dans les services (centre financier off-shore, port franc...).

Le chapitre de T. Stieven et L. Bensahel-Perrin, présentant le cas de la Russie sous l'angle du capital humain, soulignent que « la question de la préparation des personnes pour vivre et travailler dans les conditions nouvelles générées par la transition rapide vers le marché n'a pas été suffisamment prise en considération dans les politiques gouvernementales ». En considérant en parallèle l'insuffisance des investissements dans les nouvelles technologies et des spécialisations productives faiblement intensives en qualifications, la Russie peine à transformer son capital humain en réel avantage productif.

Plus largement, la dernière partie de l'ouvrage intitulée « Vers une économie politique de l'émergence » pose la question de l'intervention publique en Inde, en Chine, au Brésil, au Mexique et en l'Argentine (coalitions sociopolitiques dominantes, organisations sociales et capacité de régulation du marché du travail, régime monétaire, système financier, forme de l'Etat...). Elle révèle encore une fois la diversité des capitalismes émergents au Sud et rappelle l'absence de recette miracle en matière de développement socioéconomique.

En conclusion, un livre peu technique mais qui offre un panorama très riche sur le développement des pays émergents.

Références

- Hugon P., Salama P. (dir.), 2010, *Les Suds dans la crise*, Revue Tiers Monde, hors-série.
- Michalopoulos C., Ng F., 2013, Trends in developing country trade, 1980-2010, *World Bank PRWP*, n° 6334.
- OCDE, 2010, *Perspectives du développement mondial 2010 : Le basculement de la richesse*, OCDE.

Christophe Van Huffel
LEAD, Université de Toulon

OMC, Rapport sur le commerce mondial 2013. Facteurs déterminant l'avenir du commerce mondial, Organisation mondiale du commerce, 348 pages.

Même si l'OMC est aujourd'hui en perte de vitesse, son édition du *Rapport sur le commerce mondial* est attendue chaque année avec grand intérêt. Le Rapport 2013 ne déroge pas à la règle avec une première partie qui revient sur la situation du commerce en 2012 et une seconde qui examine les facteurs qui influenceront le commerce mondial dans les années à venir.

Les traits majeurs au cours de ces dernières années sont : 1/ Une participation géographique aux échanges de plus en plus élargie, du fait notamment du dynamisme des économies émergentes. 2/ L'essor de la production dans le cadre des chaînes d'approvisionnement mondiales. 3/ Le rôle croissant de la technologie dont les transports et les communications. 4/ Les forces politiques qui ont permis de gérer, amortir voire de résister aux pressions intégrationnistes. 5/ Une croissance vertigineuse du commerce international au cours des 30 dernières années : + 7 % par an pour les marchandises entre 1980 et 2011, atteignant un record de 18 000 milliards de \$ US à la fin de cette période ; +8 % pour les services commerciaux pour atteindre 4 000 milliards de \$ US en 2011. 6/ L'apparition de nouveaux acteurs dont certains pays en développement et des économies asiatiques en voie d'industrialisation. 7/ Une plus grande régionalisation depuis 1990, en particulier en Asie, contrebalancée par la stabilité des échanges intra-régionaux en Europe et en Amérique du Nord (due aux effets de la crise ?).

Les questionnements sur l'évolution du commerce mondial sont pluriels, notamment en ce qui concerne *les progrès techniques et la technologie* (lesquels ont constitué l'un des principaux moteurs de l'intégration économique mondiale au cours des 200 dernières années) ; *les transferts de technologie* qui deviennent un enjeu majeur dans les processus de délocalisation et de relocalisation ; *l'évolution démographique* (transition, vieillissement, migrations) qui rejaillit sur la structure des échanges et la demande d'importation ; *l'investissement* dans le capital matériel avec de nouveaux acteurs dans le contexte des chaînes d'approvisionnement et une évolution des avantages comparatifs des pays déjà très engagés dans le commerce international, sans omettre les flux de capitaux étrangers qui peuvent accompagner l'épargne intérieure pour financer les projets ; *l'énergie et les ressources naturelles* : la mise à disposition de ressources en énergie, en terre et en eau aura un effet décisif sur le volume, la structure et la croissance du commerce international, au même titre que la hausse et la volatilité des prix des ressources naturelles ; *les transports* dont les coûts impactent le volume, la répartition géographique et la composition des échanges internationaux ; *les institutions* qui, à l'image de l'OMC prônent l'intégration internationale en essayant de limiter l'impact des frontières politiques lesquelles font plutôt obstacle au commerce international.

Le commerce mondial et l'OMC sont face à des défis majeurs qui n'ont cessé d'opposer partisans et opposants au libre échange. L'intérêt du Rapport est de rappeler entre autres que la libéralisation des échanges a participé à la croissance économique sans oublier qu'il reste des préoccupations sociales (chômage et inégalités), environnementales (développement durable), macroéconomiques et financières (financement du commerce et incidence des taux de change). Au

niveau de l'OMC *stricto sensu*, la question de la gouvernance relative au respect du libre échange restera le défi majeur. Les Accords commerciaux régionaux (ACR) ou les Accords commerciaux préférentiels (ACPr) sont des obstacles au multilatéralisme des échanges. Il n'est donc pas inutile de rappeler les contradictions des pays membres de l'OMC qui s'engagent à respecter le libre échange tout en multipliant des accords à vocation bilatérale et non multilatérale. Il n'est pas davantage inutile de rappeler que les règles du libre échange sont d'autant plus acceptables pour un pays que celui-ci est doté d'un avantage historique pour reprendre l'expression de Krugman. Si les récents progrès des économies émergentes montrent que la mondialisation des échanges autorise une évolution des rapports de force et un basculement du centre du monde, le commerce mondial reste concentré autour d'un petit nombre de pays.

Sur le plan méthodologique, les scénarios prospectifs proposés dans ce Rapport reposent dans un premier temps sur le volume des échanges qui dépend du PIB des pays (« ainsi que l'a amplement démontré la littérature sur la gravité », p. 93). L'élaboration des trajectoires de croissance économique s'appuie sur un modèle macroéconomique qui prend en compte la convergence conditionnelle, soit le fait que les pays ayant un PIB par habitant relativement faible ont une croissance plus rapide, sous réserve des facteurs structurels et des politiques qui leur sont propres. Les simulations distinguent trois facteurs de production (travail, capital et énergie) en plus du progrès technologique. En projetant chaque variable à partir d'estimations du comportement passé, le *Rapport* élabore un scénario de référence pour tous les pays/régions du modèle, avec des règles générales de bouclage (par exemple, l'épargne globale doit être égale à l'investissement global) et l'introduction de chocs (soit un écart défini d'une variable individuelle par rapport à sa projection de base, afin de voir ce que cela change en termes de résultats économiques par rapport à la situation initiale). Le cadre macroéconomique théorique permet d'assurer la cohérence des projections de base au niveau national et d'établir un ensemble homogène de projections de croissance pour l'économie mondiale.

Les projections à long terme recourent dans un second temps à la modélisation de la structure future des échanges via un modèle classique d'équilibre général calculable (MEGC) de l'économie mondiale. Les pays se spécialisent dans différents secteurs de biens et de services en tirant avantage de leur dotation factorielle, de leur technologie et de la proximité de la demande. « Les simulations présentées considèrent différents types de coûts commerciaux, liés à la fois à la géographie et aux politiques. Les premiers dépendent des transports et de l'évolution des prix des carburants. Quant aux seconds, ils dépendent à la fois des taxes commerciales et des autres mesures non tarifaires, telles que les frais de dédouanement et d'inspection des marchandises, ainsi que des obstacles à la fourniture de services » (p. 93).

Parmi les projections majeures et sous réserve d'un scénario haut, la Chine dépasserait les États-Unis et l'Union européenne en termes de taille économique au plus tard en 2030. En matière commerciale, toujours sous l'hypothèse d'un scénario haut, la Chine pourrait augmenter sa part des exportations pour atteindre près du quart du commerce mondial, tandis que l'Inde pourrait plus que doubler la sienne, atteignant 5 %. Les parts des grands pays développés diminueraient, mais la valeur absolue de leurs exportations et de leur PIB continue-

rait à augmenter. Le changement le plus spectaculaire concernerait la composition sectorielle du commerce avec une tendance à une augmentation du commerce des services quels que soient les scénarios. Pour autant, les produits manufacturés continueront de dominer le commerce international, représentant plus des deux tiers des exportations mondiales d'ici 2035. Quant au commerce à l'intérieur des grands blocs régionaux, il devrait diminuer fortement par rapport au commerce multilatéral : le commerce intra-UE passerait de 21 % du commerce mondial en volume à 8 % à peine, celui de l'ALENA verrait sa part diminuer de plus de la moitié tandis que le commerce avec les autres régions passerait de 70 % à plus de 85 % du commerce mondial, témoignant ainsi d'une tendance à une intégration multilatérale accrue.

Le Rapport 2013 pose plusieurs interrogations. S'il fournit assurément de nombreux enseignements à un horizon de moyen terme, ce en quoi il est très utile, on regrette que la dimension prospective s'appuie « dans une large mesure sur des extrapolations des tendances actuelles, pour tenter de prédire l'avenir » (p. 42). Bien qu'il faille reconnaître les difficultés inhérentes à ce type d'exercice, il est toujours délicat de penser l'avenir à partir des scénarios passés. On en veut pour preuve l'explosion des pays émergents et leur part croissante dans les échanges mondiaux. On n'aurait sans doute pas prévu avec exactitude il y a 20 ou 30 ans leurs trajectoires récentes.

Une autre limite, soulignée dans le Rapport, concerne le caractère imprévisible ou difficilement prévisible de certaines variables comme les prix de l'énergie qui dépendent certes des lois économiques de l'offre et de la demande mais aussi de facteurs géopolitiques par définition incertains. On retrouve ces mêmes questionnements à propos des flux migratoires, de la mobilité des capitaux, de l'innovation et des processus de sa diffusion, etc. « Par conséquent, bien que les simulations soient effectuées dans un cadre de modélisation théoriquement rigoureux et complet, nous tenons compte de la marge d'incertitude en développant deux trajectoires extrêmes (haute et basse) pour toutes les variables clés » (p. 98). Le degré d'incertitude relatif aux trajectoires reste toutefois « assez élevé ». Le cas des pays en développement l'illustre parfaitement : leur taux de croissance annuel moyen pendant la période de prévision peut varier dans une proportion allant jusqu'à 2 %, le revenu par habitant pourrait être inférieur d'un tiers ou supérieur de 50 % environ en 2035.

Ces limites ne doivent pas occulter les réflexions que suscite le Rapport et qui sont à même de déboucher sur de **nouveaux thèmes de recherche tant en économie internationale qu'en économie du développement**. 1/ La tendance à la régionalisation du commerce dans le monde en développement, notamment en Asie à l'inverse du commerce intra-régional européen ou américain (du Nord), est une nouvelle configuration des échanges. Les processus d'intégration économique régionale peuvent être révisés à la lumière des expériences passées et des tendances nouvelles. 2/ Le fait que le commerce dépende de plus en plus de quelques grandes entreprises mondiales (sans frontière) pose l'épineuse question de leur régulation et de la gouvernance en général. 3/ Les pays en développement comme les pays développés sont devenus moins spécialisés ou, dit autrement, leurs exportations se sont diversifiées. Est-ce de nature à pointer davantage les limites de la théorie ricardienne ? 4/ La production est de plus en plus fragmentée, tant entre les pays qu'au sein des pays. N'est-ce pas suffisant

pour remettre en question les mesures traditionnelles des flux commerciaux et exiger un nouveau système de mesure apte à déterminer le(s) lieu(x) où la valeur ajoutée est accumulée ? 5/ L'ascension des pays en développement est en marche : certains vont échanger de plus en plus entre eux. Est-ce un facteur favorable au multilatéralisme des échanges ou un facteur apte à renforcer le protectionnisme de la part des pays industrialisés ? 6/ La croissance économique dans les pays émergents et en développement et leur participation accrue aux échanges mondiaux contribuent à la création d'une classe moyenne mondiale. Si on y associe un accès plus facile à l'éducation et une participation croissante des femmes à la vie active, il convient de bien mesurer l'évolution des structures économiques de ces pays mais aussi et peut-être plus des structures institutionnelles, sociales et politiques. 7/ La montée en qualification des emplois et la montée en instruction de la population mondiale vont-elles remodeler les marchés du travail avec, notamment dans les pays en développement, des tensions à la baisse en matière de fuite des cerveaux ? 8/ Les croissances démographique et économique auront certainement pour conséquence d'accroître le prix de l'énergie. Cette tendance pourrait se traduire par une diminution de la part des produits à forte intensité énergétique avec à la clé un impact sur les économies nationales selon qu'elles soient exportatrices ou importatrices de ces produits. De même, de graves pénuries d'eau en Asie du Sud, au Moyen Orient, en Afrique du Nord ou en Chine pourraient entraîner une augmentation des importations de produits alimentaires et agricoles, soit là aussi des tendances aptes à modifier la géographie des échanges mondiaux. Comment ne pas imaginer les incidences de ces évolutions sur les politiques commerciales des différents partenaires ? 9/ La hausse des revenus dans de nombreux pays émergents et en développement rejaillit sur le pouvoir d'achat d'une partie des consommateurs qui, plus riches, se soucient moins de l'accès de base à l'alimentation. Ils peuvent ainsi commencer à accorder plus d'importance à la qualité des aliments de sorte que l'on doit souligner la montée des inquiétudes au sujet de la sécurité sanitaire des produits alimentaires. Si dans plusieurs régions du monde, la question de la sécurité alimentaire reste d'actualité, il s'agit ici davantage d'une volonté de renforcement de la réglementation sanitaire des aliments avec à la clé l'adoption de nouvelles formes de mesures non tarifaires (MNT) ou de programmes d'étiquetage privés.

In fine, le Rapport de l'OMC 2013, au-delà de son intérêt avec la publication de ses nombreux indicateurs statistiques et de son analyse de prospective, suscite autant de débats que de questionnements sur les échanges, les règles commerciales, l'évolution des rapports de force entre pays et blocs régionaux, de quoi alimenter les recherches en économie internationale et du développement.

Jean-Claude Vérez
LEAD, Université de Toulon

Arnaud Bourgain, Jean Brot, Hubert Gérardin (dir.), *L'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale*, Karthala, Paris, 2014, 300 p.

Longtemps marginalisée, l'Afrique est aujourd'hui un des acteurs de l'économie-monde multipolaire mais son insertion dans la mondialisation recouvre des situations nationales contrastées. L'ouvrage s'interroge sur le sens et la portée de cette insertion à partir de quatre thématiques : I- Les dynamiques d'intégration Asie/Afrique. II- Les modalités d'exploitation des matières premières. III- La coopération avec l'espace européen. IV- Les enjeux des migrations africaines.

Le thème I comprend trois articles et s'ouvre *sur le rôle des puissances émergentes dans les transformations économiques de l'Afrique* (Hugon). L'auteur, spécialiste reconnu du continent, inscrit sa réflexion dans le temps long : d'une part l'Afrique successivement confrontée à la colonisation, à la post colonisation puis à la mondialisation ; d'autre part l'Occident qui constate que l'histoire s'écrit désormais avec les pays émergents. La Chine et l'Inde deviennent des partenaires privilégiés de l'Afrique de sorte qu'au couplage ancien Nord/Sud se substitue un certain couplage Sud/Sud.

Il reste que l'Afrique est hétérogène. Composée de 54 États, les dynamiques en cours dans les pays anglophones d'Afrique de l'Est ou d'Afrique australe ont peu à voir avec celles observées en Afrique centrale et de l'Ouest francophones tandis que certains pays lusophones décollent. De fait, la « décennie perdue » des années 1990 laisse place à une croissance soutenue mais différenciée selon les pays et à des relations de coopération elles aussi différenciées. L'auteur dissocie les pays pétroliers ou miniers (Algérie, Angola, Nigéria) très convoités par la Chine et à un degré moindre par l'Inde, la puissance régionale semi-industrialisée qu'est l'Afrique du Sud (premier partenaire africain de la Chine et l'Inde), les économies agro-industrielles à forte croissance (Ghana Kenya, Tanzanie, les petits pays émergents (Maroc, Tunisie ou Maurice) avec lesquels les relations sont de moyenne intensité et, enfin, les pays pris dans des trappes à pauvreté qui restent fragiles ou en conflit (Somalie, Mali, Madagascar) mais qui attirent la Chine et l'Inde notamment pour l'accès au foncier.

In fine, les relations économiques croissantes entre l'Afrique et les puissances émergentes d'Asie recouvrent des enjeux multiples. Il existe une réelle volonté de l'Afrique de s'intégrer à l'économie mondiale et tourner ainsi le dos à l'ère postcoloniale. L'Afrique aura dans une vingtaine d'années la plus forte proportion de population active du monde (face à une Chine vieillissante), disposera d'un capital naturel substantiel et représentera un marché porteur comptant pour un quart de la population mondiale en 2050. Les défis sont nombreux : devenir le nouvel atelier du monde ou maintenir des économies de rente ; rechercher l'accumulation productive et la promotion de l'innovation ou maintenir des économies peu diversifiées ; se soucier de la croissance et/ou du développement tant humain que durable ; rechercher le bien-être des consommateurs et ou accroître les inégalités de revenus au profit d'une minorité. L'auteur précise avec raison que les réponses à ces défis dépendront autant des stratégies économiques que des rapports de pouvoir, des luttes sociales et des mouvements de démocratisation.

Le deuxième article analyse *les performances à l'exportation de l'Afrique sub-saharienne (ASS) et de l'Asie en développement (AD)* (Diaw, Rieber, And-Dao Tran). Les auteurs utilisent un modèle économétrique pour tester les spécificités du commerce Sud-Sud via le commerce bilatéral entre l'ASS et l'AD. De manière générale, une recombinaison géographique du commerce mondial se dessine à partir du développement de plusieurs pays asiatiques et de l'approfondissement du processus d'intégration régionale entre pays du Sud. Le cadre d'analyse de référence est celui de Redding et Venables qui permet d'introduire dans les modèles de commerce international une dimension géographique. La dimension spatiale est abordée à la fois sous l'angle de la géographie interne d'un pays et sous l'angle international en resituant un pays dans son espace régional. L'estimation des paramètres par un modèle gravitationnel permet de décomposer les performances à l'exportation en dissociant ce qui relève de la capacité d'offre (facteur interne) et de l'accès au marché international (facteur externe). L'étude empirique porte sur les exportations de 54 pays du Sud (dont 38 d'ASS) à destination de 175 pays. Les auteurs en concluent que ces pays ont partagé une dynamique commune : leurs performances à l'exportation depuis le début des années 1990 résultent principalement de leur capacité d'offre interne.

Le dernier article du thème 1 porte sur *la Chine, nouvel investisseur et bailleur de fonds : interactions avec le processus de développement des pays africains – le cas de la Zambie* (Belligoli). La sécurité d'approvisionnement en matières premières est cruciale pour la croissance chinoise qui, elle-même, est cruciale pour la stabilité politique du pays. La réciprocité vaut-elle ? La présence des chinois en Afrique est-elle un atout pour la croissance et/ou le développement du continent ? L'auteur aborde cette question majeure à partir du cas zambien, pays extracteur et exportateur de quelques matières premières et dont les liens avec la Chine sont anciens. Bien qu'il soit difficile de connaître précisément le montant des investissements chinois, l'Agence zambienne du développement classe la Chine au 3^e rang pour les IDE entrants, essentiellement dans le secteur minier et l'industrie extractive. Il y aurait entre 2000 et 20000 chinois en Zambie. En contrepartie, ce dernier importe des produits textiles et en cuir, des machines industrielles, des automobiles, des meubles. Fait plutôt rare en Afrique, la Zambie a une balance commerciale positive. Les retombées des importations chinoises sont à la fois positives (prix compétitifs et hausse du pouvoir d'achat zambien) et négatives (concurrence accrue qui pénalise les entreprises locales). La Chine est le premier créancier de la Zambie, hors pays membres du club de Paris. Sur le plan de la diversification de son économie, la Zambie ne tire pas d'avantages substantiels de la présence chinoise, ce serait plutôt le contraire. Sur le plan environnemental, les effets externes sont négatifs. Le bilan est donc mitigé.

Le thème II commence par un article sur les *économies territoriales et l'espace économique mondial – le cas de la sous-traitance dans le secteur textile-habillement au Maroc* (Khallaf). L'espace, le territoire, l'organisation du travail ou celle des échanges entre les acteurs, les réseaux... sont autant de facteurs cités pour analyser la compétitivité des entreprises. Appliquée au textile-habillement marocain, l'étude révèle les liens entre grandes entreprises et

PME, voire les micro-entreprises, avec, à la clé, une conclusion évidente : plus les firmes sont grandes, moins elles sont vulnérables.

La contribution du secteur de l'or à l'économie malienne (Sega Diallo et Mainguy) n'est pas si facile à mesurer car l'abondance de ressources naturelles ou minières peut s'avérer dans les pays en développement une « malédiction ». Faute d'une gouvernance transparente ou d'une régulation durable, l'exploitation d'une telle ressource est souvent synonyme de conflits et de captation par une minorité affectant le développement du pays. En 2010, l'or représentait plus de 75 % des exportations maliennes tandis que les cours passaient de 284 dollars l'once en janvier 2000 à 1 721 en novembre 2012. Activité artisanale ou simplement de survie dans un cadre traditionnel et très ancien, l'exploitation de l'or est devenue une activité à grande échelle, notamment en raison de l'ouverture aux capitaux étrangers depuis une vingtaine d'années. La contribution croissante au budget malien est plus la conséquence de la hausse du prix de l'or que du volume de la production tiré à la baisse.

Au Niger, c'est l'uranium dont il est question. **L'uranium et l'instabilité politique au Niger** (Abba Gana) semblent étroitement liés. L'auteur rappelle dans un premier temps les travaux qui mentionnent que les ressources naturelles peuvent accroître la probabilité des guerres civiles ou aggraver la fragilité des États faute de pouvoir sortir des crises. Il rappelle également l'analyse du *Dutch disease* qui met en relation le faible développement des pays « pauvres » et l'abondance des ressources naturelles dont ils sont nantis de sorte que l'hypothèse ethnociste invoquée pour expliquer les guerres civiles africaines ne lui paraît pas crédible.

L'article analyse ensuite l'exploitation d'uranium à Arlit, situé au Nord du Niger, par la société transnationale Areva. En 2011, l'uranium représentait 61 % des exportations totales, contribuait pour 5 % au PIB et pour 5 % des recettes fiscales. On comprend aisément dans ces conditions le rapport de force et les difficultés pour toute autre firme de pénétrer le marché. Pour reprendre Baumol, le marché de l'uranium au Niger s'apparente à un marché non contestable. Si l'arrivée d'autres acteurs acceptée par l'État nigérien depuis 2007 a engendré des tensions, elle n'a pas bouleversé l'asymétrie des positions et Areva a obtenu de nouvelles exploitations. Sur fond d'instabilité politique, l'auteur rappelle avec force les mauvais choix des gouvernements successifs qui n'ont guère permis d'amorcer un réel développement. Il aurait pu mentionner que la très faible diversification de l'économie nigérienne n'est pas de nature à favoriser son intégration dans l'économie mondiale.

Dans **la croissance économique africaine et l'ajustement du compte courant des États-Unis** (Maswana), l'auteur souligne à plusieurs reprises l'impact du déficit des comptes courants américains sur la croissance de quelques pays en développement africains. Il recourt à une version modifiée du modèle de Thirlwall où l'élasticité-revenu des importations est estimée par un modèle autorégressif à effet de seuil. La contrainte extérieure s'ajoute à d'autres contraintes endogènes aux économies des cinq pays étudiés. Les contraintes « jumelles » tendent in fine à se renforcer l'une et l'autre de sorte que si l'on admet que le commerce extérieur stimule la croissance, il ne constitue pas pour autant un moyen efficace pour assurer une croissance pérenne.

Le thème III relatif à l'Afrique et aux coopérations européennes commence par **le partenariat euro-méditerranéen** (Montalieu et Trandas-Boboc). Les auteurs cherchent à identifier l'efficacité de l'aide européenne en passant en revue la légitimité puis la réforme de la conditionnalité avant d'analyser la réforme économique dans les pays méditerranéens. Trois études de cas sont proposées : Maroc, Égypte et Liban. Ils soulignent ensuite le besoin d'une coordination renouvelée entre schémas de coopération multilatérale qui permet d'une part, de dépasser le consensus de Washington et, d'autre part, de concevoir une logique d'interaction stratégique où l'UE n'est pas (plus) le seul acteur.

La coopération euro-méditerranéenne en matière de politique énergétique (Nicot et Morer), dix-huit ans après la déclaration de Barcelone, doit être encore confortée tant à propos de l'approvisionnement que des déséquilibres sur les marchés d'hydrocarbures ou de la sécurisation des infrastructures. L'Europe ne parvient pas à couvrir 50 % de ses besoins et sa dépendance est donc bien réelle. Les auteurs suggèrent la création d'une véritable Union euro-méditerranéenne pour desserrer la contrainte énergétique et recourent à un modèle gravitaire pour estimer l'impact du Processus de Barcelone (esquisse d'une Union) sur les échanges énergétiques. La méthodologie repose sur une analyse sectorielle des échanges, privilégie les particularismes locaux des blocs initiaux (UE15, PECO, UE25, Maghreb, Monde arabe), avant d'ajouter un nouveau bloc (pays du Golfe, OPEP), et porte sur les années 1995-2005. L'estimation économétrique du modèle gravitaire montre que le Processus de Barcelone a un effet d'entraînement sur les échanges énergétiques entre l'UE-25 et les pays méditerranéens laissant présager, selon les auteurs, des externalités positives d'une future Union euro-méditerranéenne.

Le dernier article du thème III se demande si **le nouveau partenariat ACP-UE est un mythe ou une réalité** (Matala-Tala). Au 1er janvier 2013, sur les 49 PMA, 39 sont dans la zone ACP et souffrent de faiblesse institutionnelle, de dépendance vis-à-vis de l'aide et de la multiplication des conditionnalités de la part des bailleurs de fonds. L'article discute de la nouvelle orientation de la coopération au développement de l'UE en direction des ACP sur fond de nouveaux enjeux comme l'intégration régionale ou l'émergence de l'Union africaine.

Le dernier thème (IV) traite des enjeux des migrations africaines. **Quelles politiques face à la fuite du personnel médical d'ASS ?** (Bourgain). La problématique est cruciale pour les pays en développement et pays d'émigration tant la fuite des cerveaux dans un contexte mondial d'économie de la connaissance réduit les *capabilities* pour reprendre l'expression de Sen. Le taux de fuite dans le secteur médical ne régresse pas et affaiblit toujours plus les systèmes locaux. Les travaux économétriques portant sur un panel de 47 pays pour les années 1990-2004 laissent apparaître un lien significativement positif entre le taux de fuite des médecins et le nombre d'adultes décédés du sida (Bhargava et Docquier, 2008). Quelles stratégies pourraient contrecarrer cette tendance ? L'auteur en relève trois : développer des politiques d'aides financières au secteur médical sans privilégier systématiquement les capitales ; passer des accords bilatéraux de partenariat avec, par exemple, des jumelages d'établissements hospitaliers ; substituer à du personnel très qualifié du personnel au départ

moins qualifié. Il faut encore compter sur les forces d'attrait (*pull factors*) des secteurs médicaux des pays du Nord qui ne vont pas s'estomper si vite.

Le dernier article du thème IV et de l'ouvrage est écrit en anglais : ***Exploring the Brain Drain Phenomenon in Africa, an interdisciplinary approach*** (Hartmann-Mahmud). L'auteur étudie les facteurs *push-pull* via une approche interdisciplinaire. L'éducation valorisée est une source d'émigration afin de « réussir » à l'étranger, de recevoir des revenus supérieurs, en partie destinés ensuite à aider la famille restée au pays et, *in fine*, d'obtenir un certain prestige. Les explications monétaires ne sont donc pas suffisantes pour comprendre la fuite des cerveaux.

On retiendra de cet ouvrage collectif une pluralité d'approches, de thématiques et d'outils méthodologiques. Dans ce genre d'exercice, outre le fait que les contributions sont souvent voire toujours d'inégale valeur, on regrettera un fil conducteur insuffisamment resserré. Pour autant, l'ouvrage a le mérite de replacer les perspectives du continent africain pris dans sa globalité dans le contexte de la mondialisation. L'Afrique, certes plurielle et contrastée, s'intègre dans cette mondialisation au point où les analyses misérabilistes, de trappe à pauvretés ou de marginalisation ne sont plus suffisantes, bien que toujours nécessaires. Si l'Afrique reste un continent où les défis sont nombreux, notamment en matière de répartition des richesses, de développement humain et durable, de gouvernance, de libertés politiques, de nombreuses dynamiques sont en cours. De ce point de vue, l'ouvrage plutôt optimiste rappelle que l'Afrique est désormais davantage portée vers son avenir qu'arrêtée sur son passé. Rien n'est définitif et les scénarios du futur dépendront autant des contraintes et des atouts de la mondialisation que des forces et des faiblesses du continent lui-même.

Jean-Claude Vérez
LEAD, Université de Toulon

Philippe Hugon, *Mémoires solidaires et solitaires, Trajectoires d'un économiste du développement*, Karthala, Paris, 2013, 304 p.

Philippe Hugon, grand spécialiste de l'économie du développement et de l'Afrique, nous offre ses mémoires. Il aborde les différentes facettes de sa vie – sans séparer les pôles d'intérêt personnels et professionnels, l'intimité du parcours collectif, la quotidienneté de la spiritualité, l'anecdote de l'essentiel. Il empile d'une belle littérature les étagères de son parcours, avec une introduction d'une éclairante lucidité sur sa démarche et une conclusion profonde et émouvante.

Cet ouvrage n'est pas seulement une autobiographie au sens d'un parcours et d'un portrait personnel. Une philosophie de vie se dégage où, si toute écriture est solitaire pour le chercheur, comprendre « soi » est fait de rencontres, suppose participer à différents « je ».

Le lecteur ne trouvera pas un livre de réflexion sur l'économie du développement par l'universitaire et l'expert de terrain qu'il est et ce n'est pas du tout un ouvrage scientifique. Le seul tableau chiffré donné dans le livre est le rappel du « Sceau de Saturne » (p. 224) ! Pour Philippe Hugon d'ailleurs, l'économie et a fortiori l'économie du développement, à l'instar d'A. Hirschman¹, est avant tout une science morale et politique, éclectique, loin d'une conception instrumentale et formalisée et des exigences académiques actuelles.

Les souvenirs et les impressions donnés trouveront écho chez les universitaires – au-delà même de ceux de sa génération – soucieux de réfléchir sur les valeurs fondatrices de leur engagement personnel et chez tous ceux imprégnés d'une culture humaniste et non dénués d'humour au sens de Jules Renard : « l'humour c'est la pudeur, la propreté morale et quotidienne de l'esprit » (cité p. 219).

Maurice Catin
LEAD, Université de Toulon

¹ Dont on appréciera le discours qu'il fit en son honneur en 1993 à Paris X Nanterre pour la remise du diplôme de Docteur Honoris Causa, pp. 94-95.